

Rapport d'activité 2015

Caisse maladie de la Vallée d'Entremont
Société coopérative



Votre assureur en bref

La Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont assure ses affiliés contre les conséquences économiques de la maladie, de l'accident et de la maternité. En tant qu'assurance sociale, elle place l'intérêt de ses assurés au centre de ses préoccupations.

La Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont évolue dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins (AOS). Cette activité fait l'objet d'une surveillance continue et stricte de la part de l'autorité fédérale de surveillance, l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique).

Raison sociale

Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont coopérative

Statut juridique

Société coopérative

Siège social

Orsières

Conseil d'administration

Président	Maurice Thétaz
Vice-président	Mathieu Sarrasin
Secrétaire	Françoise Darbellay
Administrateurs	Florent Fellay Serge Gabioud

Responsable de gestion

Pierre-André Rausis

Organe de révision externe

Fiduciaire FIDAG SA
Rue des Cèdres 9
1920 Martigny

Chiffres-clés

		2015
Résultat annuel	Fr.	-41'960
Nombre d'assurés AOS		6'605
Total du bilan	Fr.	9'831'360

		2015
Chiffre d'affaire de l'assurance obligatoire des soins (LAMal)	Fr.	19'829'560

		2015
Provisions totales pour sinistres non-liquidés	Fr.	4'390'000
en % des prestations nettes d'assurance		25.18%

		2015
Total des fonds propres LAMal	Fr.	2'248'322
en % des primes		11.34%

Faits et chiffres

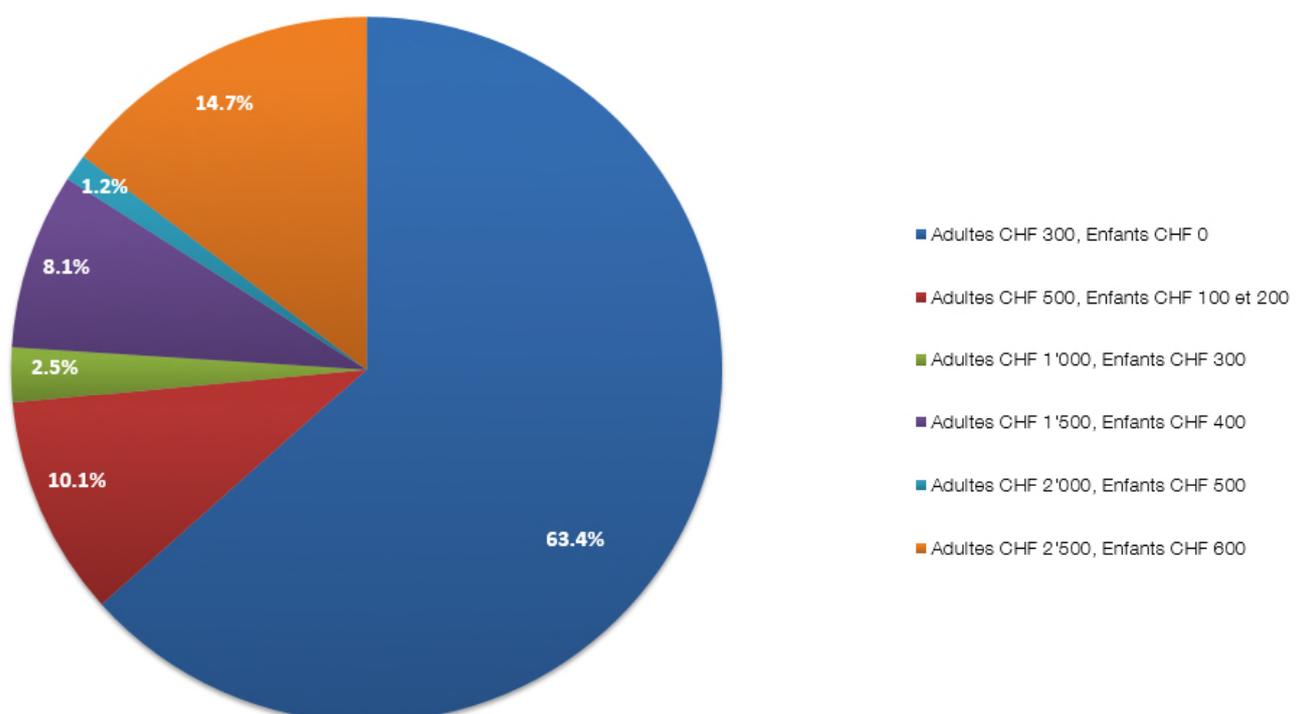
Effectif d'assurés

Suite à la croissance de son portefeuille AOS (Assurance obligatoire des soins) jusqu'en 2014, la Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont a connu en 2015 une baisse d'effectif avec la démission de 1'498 membres et atteint désormais 6'605 assurés contre 8'103 en 2014. Cette situation est imputable à la forte augmentation des primes imposée par Berne, ceci dans le but d'atteindre, dans le délai imparti, le 100 % au test de solvabilité.

Effectif moyen	2015
Hommes	2'318
Femmes	2'643
Enfants	1'644
Nombre d'assurés total	6'605

Répartition de l'effectif

Par franchises

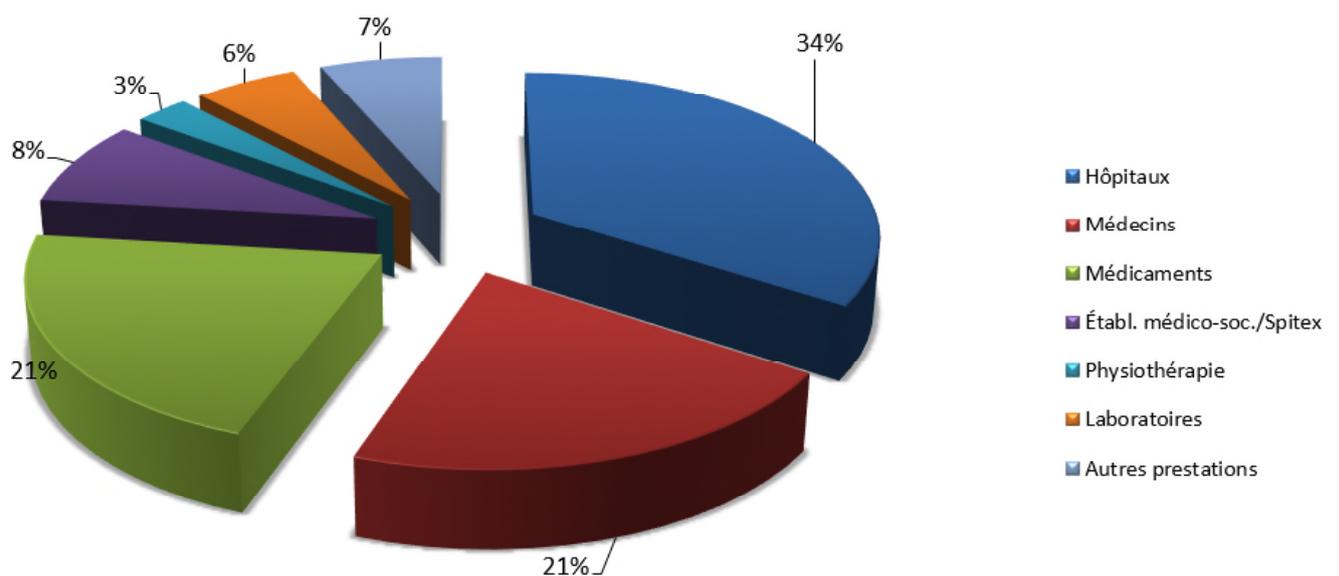


Répartition des charges de l'assurance obligatoire des soins

Par fournisseur de soins	en Fr.	2015
Hôpitaux		6'950'790
Médecins		4'313'949
Médicaments		4'355'554
Établissements médico-sociaux/Spitex		1'679'000
Physiothérapie		581'981
Laboratoires		1'118'687
Autres prestations		1'316'938
Total des prestations		20'316'899

Les trois secteurs des hôpitaux, des cabinets médicaux et des médicaments représentent 77% des coûts.

Répartition des charges par fournisseur de soins



Au service de nos assurés

Contrôle des coûts

Le contrôle des factures des fournisseurs de soins est l'une des missions essentielles des assureurs-maladie. Pour ce faire, nous bénéficions de la structure des assureurs-maladie membres du Groupe Mutuel qui accomplissent avec rigueur cette tâche, ce qui a permis de réduire les dépenses d'assurance.

Pour l'ensemble des assureurs-maladie membres du Groupe Mutuel les contrôles et les corrections effectués ont permis de réduire la dépense de près de 10%, soit quelque 500 millions de francs, ce qui représente un allègement de 2.5% sur le montant de la prime.

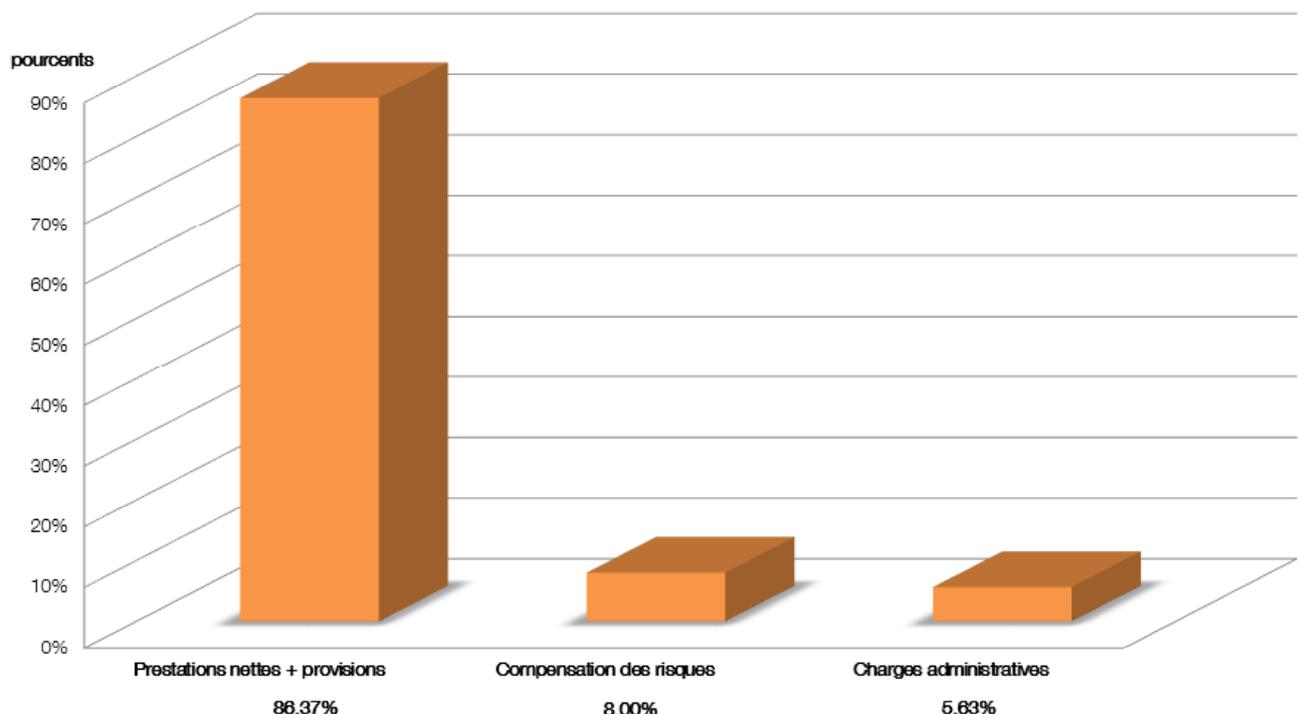
En 2015, les économies les plus marquées proviennent des soins ambulatoires (125 millions de francs), des hôpitaux stationnaires et des EMS (122 millions de francs), de l'ambulatoire hospitalier et des médecins (65 millions de francs) et des pharmacies (24 millions de francs).

Frais généraux AOS, un résultat de premier ordre

La caisse maladie de la Vallée d'Entremont attache une grande importance à la qualité de sa gestion, en veillant, notamment, à contenir au maximum ses frais de fonctionnement.

Pour l'exercice 2015, les frais d'administration représentent 13,90 francs par mois et par assuré (Fr. 13,10 en 2014). Ce montant représente 5,63% du volume des charges d'exploitation (5,77% en 2014).

Répartition en % des charges



Rapport financier

Gestion

La Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont a atteint un chiffre d'affaire de 19,8 millions de francs, soit une baisse de 10,1% par rapport à l'année 2014. Malgré une forte augmentation des primes, le chiffre d'affaire est nettement inférieur à 2014 du fait de la démission de 1498 assurés, soit plus de 18 % de l'effectif total.

Les prestations nettes versées en faveur de nos assurés s'élèvent à 17,18 millions de francs, en baisse de 2,7% par rapport à l'année précédente. Calculée par assuré, la prestation nette passe de Fr. 2'197.00 en 2014 à Fr. 2'640.00 en 2015, soit une augmentation de 20,2 %. Cette très forte poussée au niveau des prestations est atténuée par la diminution de la compensation des risques. Ainsi la charge par assuré, prestation nette et compensation des risques, est en augmentation de 12,3 % par rapport à 2014.

Cette charge est également atténuée par une dissolution de la provision pour sinistres non encore payés à la date du bilan de Fr. 300'000.00.

Au niveau des charges, il faut également mentionner le montant de 1,6 million de francs versé au fonds de la compensation des risques en faveur des autres assureurs; dès lors la charge annuelle liée à la compensation des risques par assuré adulte s'élève à Fr. 315,45. La baisse est sensible par rapport à 2014, la charge par assuré était de Fr. 455.55.

L'ensemble des frais de gestion et d'administration s'élèvent à 1,10 million de francs pour l'exercice 2015.

Les charges et produits hors exploitation ont dégagé une perte nette de Fr. 20'169.00. Dans ce résultat hors exploitation il faut mettre en exergue l'attribution de Fr. 31'000.00 à la provision sur risques liés aux placements de capitaux.

Le résultat d'entreprise enregistré pour l'exercice 2015 une perte de Fr. 41'960.00, montant intégralement absorbé par les réserves.

RAPPORT FINANCIER

- 2 Compte de résultat
- 3 Bilan
- 4 Tableau des flux de trésorerie
- 5 Tableau de variation des fonds propres

Annexes:

- 6 Principes comptables et méthodes d'évaluation
- 8 Compte de résultat par domaine d'activité
- 9 Explications relatives au compte de résultat
- 11 Explications relatives au bilan
- 12 Autres indications
- 13 Proposition d'utilisation du résultat
- 14 Rapport de l'organe de révision

Compte de résultat

	Annexe	2015	2014
Produits			
en CHF			
Primes acquises pour propre compte	1	19'543'526	21'728'207
Charges			
en CHF			
Charges de sinistres et prestations	2	-17'177'627	-17'659'379
Variation des provisions techniques		300'000	-290'000
Compensation des risques entre assureurs		-1'564'840	-2'791'683
Autres charges d'assurance		-20'419	-63'096
Total des charges de l'assurance		-18'462'885	-20'804'158
Frais de gestion et d'administration	3	-1'102'432	-1'274'355
Résultat technique de l'assurance		-21'791	-350'306
Autres produits financiers		7'385	942
Autres charges financières		-143	-795
Produits sur les placements en capitaux		145'233	370'307
Charges sur les placements en capitaux		-96'223	-36'477
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		-31'000	-43'000
Produits exceptionnels		-	210'000
Charges exceptionnelles		-45'421	-
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux	4	-20'169	500'977
Résultat de l'exercice		-41'960	150'671

Bilan

	Annexe	31.12.2015	31.12.2014
Actifs en CHF			
Placements de capitaux	5	4'723'922	4'542'790
Immobilisation corporelles		1	1
Comptes de régularisation	6	556'490	437'800
Créances	7	847'202	905'994
Liquidités		3'703'745	5'062'194
Total des actifs		9'831'360	10'948'779

	Annexe	31.12.2015	31.12.2014
Passifs en CHF			
Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS		2'248'095	2'290'055
Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal		227	227
Fonds propres		2'248'322	2'290'282
Provisions techniques pour propre compte	8	4'390'000	4'690'000
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	9	368'000	337'000
Comptes de régularisation	10	221'491	1'198'990
Dettes	11	2'603'548	2'432'507
Fonds étrangers		7'583'038	8'658'497
Total des passifs		9'831'360	10'948'779

Annexe aux comptes 2015**Tableau des flux de trésorerie**

en CHF	2015	2014
Résultat	-41'960	150'671
Amortissements / revalorisations sur les placements de capitaux	37'903	-253'837
Amortissements / revalorisations sur les immobilisations corporelles	-	2'118
Amortissements / revalorisations sur les créances	10'000	11'000
Modification des provisions techniques pour compte propre	-300'000	290'000
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	31'000	43'000
Augmentation / diminution des créances	48'792	-226'479
Augmentation / diminution des comptes de régularisation actifs	-118'690	507'805
Augmentation / diminution des dettes	171'041	-675'289
Augmentation / diminution des comptes de régularisation passifs	-977'500	1'143'617
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	-1'139'414	992'606
Investissements nets dans des placements de capitaux	-219'035	-42'140
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-219'035	-42'140
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-	-
Total du flux de fonds net	-1'358'449	950'467
Liquidités état initial 01.01.	5'062'194	4'111'728
Liquidités état final 31.12.	3'703'745	5'062'194
Variation des liquidités	-1'358'449	950'467

Tableau de variation des fonds propres

en CHF	Réserves indemnités journalières LAMal	Réserves assurances obligatoires des soins (AOS)	Résultat	Capital propre
Fonds propres au 31.12.2014	227	2'139'384	150'671	2'290'282
Répartition du résultat de l'année précédente		150'671	-150'671	-
Fonds propres au 01.01.2015	227	2'290'055	-	2'290'282
Résultat annuel			-41'960	-41'960
Fonds propres au 31.12.2015	227	2'290'055	-41'960	2'248'322
Répartition du résultat de l'exercice	-	-41'960	41'960	-
Fonds propres au 01.01.2016	227	2'248'095	-	2'248'322

Annexe aux comptes 2015

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Présentation des comptes

Les comptes statutaires ont été établis selon l'ensemble du référentiel Swiss GAAP RPC et correspondent au droit suisse. La présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC repose sur des critères économiques et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les états financiers reposent sur l'hypothèse d'une continuité d'exploitation.

Date du bilan

Le jour de référence de clôture est le 31 décembre.

Principes d'évaluation

L'évaluation se fait de manière uniforme dans chacun des postes du bilan. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes s'applique aux états financiers.

Conversion monétaire

Les comptes annuels sont établis en francs suisses. La conversion de postes tenus en monnaies étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Placements de capitaux

Les placements de capitaux sont évalués aux valeurs cotées en bourse. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices non réalisés dans les produits ou comme des pertes non réalisées comptabilisées dans les charges du compte de résultat sur placements.

Les intérêts courus figurent dans les actifs de régularisation.

Immeubles

La méthode retenue pour l'évaluation des immeubles est 2 fois la valeur de rendement et une fois la valeur intrinsèque divisée par trois. La valeur moyenne de rendement net a été capitalisée au taux de 4%.

Créances

Les créances sur les assurés sont évaluées à la valeur nominale. Des provisions sur créances sont calculées sur les différents types de débiteurs afin de couvrir des risques de pertes d'encaissement.

Liquidités

Ce poste comprend les liquidités opérationnelles, évaluées à la valeur nominale.

Provisions techniques pour propre compte

Les provisions pour sinistres, y compris les provisions pour les coûts de traitement des sinistres, sont calculées selon la méthode du taux historique de liquidation. Ces provisions servent à estimer les sinistres survenus dans l'année mais pas encore payés car non annoncés par l'assuré, en attente de paiement ou payés partiellement.

Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Des provisions pour risques liés aux placements de capitaux sont constituées pour des risques spécifiques de marché sur les placements de capitaux, afin de tenir compte des fluctuations des valeurs actuelles. La méthode d'évaluation retenue est la „Risk adjusted capital“. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du rendement attendu en intégrant divers facteurs de risques (volatilité de la stratégie, rendement attendu de la stratégie/allocation, degré de probabilité).

Compensation des risques

Pour chaque boucllement, une provision nécessaire au paiement des redevances à la compensation des risques est constituée. Celle-ci correspond à la différence entre les acomptes versés et la compensation des risques estimée à la date du boucllement. A cette fin, les modifications d'effectifs des groupes de risques et une estimation des modifications des coûts moyens sont pris en compte.

Dettes

Les engagements envers les tiers sont évalués à la valeur nominale.

Annexe aux comptes 2015

Caisse-maladie de la vallée d'Entremont société coopérative
Place Centrale
1937 Orsières

Compte de résultat par domaine d'activité

en CHF	Assurance obligatoire des soins LAMAL			Assurances indemnités journalières LAMal			Total		
	2015	2014	Variation en %	2015	2014	Variation en %	2015	2014	Variation en %
Produits									
Primes brutes	19'829'560	22'057'396	-10.1%	-	-	0.0%	19'829'560	22'057'396	-10.1%
Diminution des cotisations	-57'206	-37'426	52.8%	-	-	0.0%	-57'206	-37'426	52.8%
Primes de réassurance	-297'443	-337'193	-11.8%	-	-	0.0%	-297'443	-337'193	-11.8%
Contributions à la réduction des primes	3'847'066	5'198'457	-26.0%	-	-	0.0%	3'847'066	5'198'457	-26.0%
Contribution à la promotion de la santé	-15'852	-19'446	-18.5%	-	-	0.0%	-15'852	-19'446	-18.5%
Cotisations créditées et versées à l'assuré	-3'847'066	-5'198'457	-26.0%	-	-	0.0%	-3'847'066	-5'198'457	-26.0%
Autres produits d'exploitation	84'468	64'876	30.2%	-	-	0.0%	84'468	64'876	30.2%
Primes acquises pour propre compte	19'543'526	21'728'207	-10.1%	-	-	0.0%	19'543'526	21'728'207	-10.1%
Charges									
Prestations	-20'316'899	-21'139'019	-3.9%	-	-	0.0%	-20'316'899	-21'139'019	-3.9%
Prestations du réassureur	257'005	143'285	79.4%	-	-	0.0%	257'005	143'285	79.4%
Provision pour sinistres	300'000	-290'000	0.0%	-	-	0.0%	300'000	-290'000	0.0%
Participations	2'882'267	3'336'355	-13.6%	-	-	0.0%	2'882'267	3'336'355	-13.6%
Autres charges d'assurance	-20'419	-63'096	-67.6%	-	-	0.0%	-20'419	-63'096	-67.6%
Compensation des risques	-1'564'840	-2'791'683	-43.9%	-	-	0.0%	-1'564'840	-2'791'683	-43.9%
Charges de sinistres et prestations pour propre compte	-18'462'885	-20'804'158	-11.3%	-	-	0.0%	-18'462'885	-20'804'158	-11.3%
Frais de gestion et d'administration	-1'102'432	-1'274'355	-13.5%	-	-	0.0%	-1'102'432	-1'274'355	-13.5%
Total charges d'exploitation	-19'565'318	-22'078'514	-11.4%	-	-	0.0%	-19'565'318	-22'078'514	-11.4%
Résultat technique de l'assurance	-21'791	-350'306	-93.8%	-	-	0.0%	-21'791	-350'306	-93.8%
Autres produits financiers	7'385	942	0.0%	-	-	0.0%	7'385	942	0.0%
Autres charges financières	-143	-795	-82.0%	-	-	0.0%	-143	-795	-82.0%
Produits sur les placements en capitaux	145'233	370'307	-60.8%	-	-	0.0%	145'233	370'307	-60.8%
Charges sur les placements en capitaux	-96'223	-36'477	163.8%	-	-	0.0%	-96'223	-36'477	163.8%
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-31'000	-43'000	-27.9%	-	-	0.0%	-31'000	-43'000	-27.9%
Produits exceptionnels	-	210'000	n/a	-	-	0.0%	-	210'000	n/a
Charges exceptionnelles	-45'421	-	n/a	-	-	0.0%	-45'421	-	n/a
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux	-20'169	500'977	n/a	-	-	0.0%	-20'169	500'977	n/a
Résultat de l'exercice	-41'960	150'671	0.0%	-	-	0.0%	-41'960	150'671	0.0%
Effectif AOS	6'605	8'103	-18.5%						

Explications relatives au compte de résultat

1 Produits de l'assurance en CHF	2015	2014	Variation
Primes brutes	19'829'560	22'057'396	-2'227'836
Primes de réassurance	-297'443	-337'193	39'750
Primes rétroactives	-3'436	-2'352	-1'084
Amortissement sur cotisations	-43'770	-24'074	-19'696
Variation de la provision "Ducroire"	-10'000	-11'000	1'000
Contributions à la réduction des primes	3'847'066	5'198'457	-1'351'391
Contribution à la promotion de la santé	-15'852	-19'446	3'594
Cotisations créditées et versées à l'assuré	-3'847'066	-5'198'457	1'351'391
Autres produits d'exploitation	84'468	64'876	19'591
Total	19'543'526	21'728'207	-2'184'681

2 Charges de sinistres et prestations en CHF	2015	2014	Variation
Prestations de l'assurance obligatoire des soins AOS	-20'316'899	-21'139'019	822'121
Participations de l'assurance obligatoire des soins AOS	2'882'267	3'336'355	-454'088
Prestations nettes de l'assurance obligatoire des soins AOS	-17'434'632	-17'802'665	368'033
Part des prestations des réassureurs	257'005	143'285	113'720
Total	-17'177'627	-17'659'379	481'753

3 Frais de gestion et d'administration en CHF	2015	2014	Variation
Frais de personnel, charges sociales	-36'669	-36'696	27
Marketing et publicité	-16'954	-14'975	-1'979
Frais administratifs selon convention de gestion	-1'231'311	-1'377'410	146'099
Autres frais administratifs	182'502	154'726	27'776
Total	-1'102'432	-1'274'355	171'923

CMVEO a conclu un convention de gestion administrative avec le Groupe Mutuel Association.

4 Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux
en CHF

	Produits	Charges	Résultat
Terrains et constructions	33'600	-11'390	22'210
Obligations et autres titres à revenu fixe	76'739	-29'479	47'259
Actions	32'855	-45'230	-12'375
Autres placements	2'039	-10'124	-8'085
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-	-31'000	-31'000
Autres charges et produits financiers	7'385	-143	7'243
Charges et produits exceptionnels	-	-45'421	-45'421
Total	152'618	-172'787	-20'169

Résultats par catégorie
en CHF

Terrains et constructions	2015	2014	Variation
Produits	33'600	33'600	-
Charges	-4'390	-9'802	5'412
Réévaluations	-7'000	-3'000	-4'000
Résultat	22'210	20'798	1'412

Obligations et autres titres à revenu fixe	2015	2014	Variation
Intrêrêts	46'416	45'025	1'391
Bénéfices réalisés	6	-	6
Pertes réalisées	-4'253	-	-4'253
Bénéfices non réalisés	30'317	172'004	-141'688
Pertes non réalisées	-24'731	-7'859	-16'872
Charges sur capitaux	-495	-	-495
Résultat	47'259	209'171	-161'912

Actions	2015	2014	Variation
Dividendes	17'171	13'076	4'095
Bénéfices réalisés	-	11'152	-11'152
Pertes réalisées	-	-291	291
Bénéfices non réalisés	15'684	88'612	-72'928
Pertes non réalisées	-43'938	-6'939	-36'998
Charges sur capitaux	-1'292	-1'522	230
Résultat	-12'375	104'087	-116'462

Autres placements	2015	2014	Variation
Produits	1'559	4'441	-2'883
Bénéfices réalisés	109	1'320	-1'211
Pertes réalisées	-3'943	-1'056	-2'887
Bénéfices non réalisés	371	712	-341
Pertes non réalisées	-525	-818	294
Charges sur capitaux	-5'657	-5'190	-467
Résultat	-8'085	-591	-7'495

Explications relatives au bilan

5	Placements de capitaux en CHF	Valeur de marché au 31.12.2015	Valeur de marché au 31.12.2014	Variation
	Terrains et constructions	464'000	471'000	-7'000
	Obligations et autres titres à revenu fixe	2'982'816	2'953'198	29'618
	Actions	870'036	829'259	40'777
	Autres placements	50'025	50'525	-500
	Liquidités affectées aux placements de capitaux	357'045	238'808	118'237
	Total	4'723'922	4'542'790	181'132
6	Comptes de régularisation actif en CHF	31.12.2015	31.12.2014	Variation
	Intérêts courus	20'787	20'047	740
	Primes à facturer	39'303	31'921	7'382
	Part du réassureur - cas en cours AOS	120'000	-	120'000
	Autres actifs transitoires	376'400	385'832	-9'432
	Total	556'490	437'800	118'690
7	Créances en CHF	31.12.2015	31.12.2014	Variation
	Créances envers les preneurs d'assurance	692'298	675'259	17'039
	- Rééval. des créances envers les preneurs d'assurance	-74'000	-64'000	-10'000
	Autres assureurs	175'456	235'401	-59'945
	Impôts anticipés	5'521	13'674	-8'153
	Créances sur partenaires ou parties liées ⁽²⁾	-	9'873	-9'873
	Autres créances	47'927	35'787	12'140
	Total	847'202	905'994	-58'792
8	Provisions techniques pour propre compte en CHF	31.12.2015	31.12.2014	Variation
	Provisions pour sinistre non liquidés AOS	4'390'000	4'690'000	-300'000
	Total	4'390'000	4'690'000	-300'000
9	Provisions pour risques liés aux placements de capitaux en CHF	31.12.2015	31.12.2014	Variation
	Taux de provisionnement déterminé	7.79%	7.42%	
	Placements de capitaux	4'723'922	4'542'790	181'132
	Provision nécessaire	368'000	337'000	31'000
	Provision au bilan	368'000	337'000	31'000
10	Comptes de régularisation passif en CHF	31.12.2015	31.12.2014	Variation
	Compensation des risques à payer	141'658	1'046'794	-905'136
	Correction de primes ⁽³⁾	54'659	104'270	-49'611
	Autres passifs transitoires	25'174	47'927	-22'753
	Total	221'491	1'198'990	-977'500

11 Dettes

en CHF	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Engagements sur prestations auprès des preneurs d'ass.	2'213	3'768	-1'555
Primes encaissées d'avance	1'355'322	1'255'235	100'087
Comptes de passage ⁽¹⁾	596'086	654'299	-58'213
Réassureur ⁽⁴⁾	297'443	330'861	-33'418
Dettes envers partenaires ou parties liées ⁽²⁾	305'028	97'434	207'595
Subsides	47'455	90'909	-43'455
Total	2'603'548	2'432'507	171'041

⁽¹⁾ Primes ou prestations échues qui ne peuvent ou ne sont pas déjà saisies dans le système informatique.

⁽²⁾ Les créances ou dettes envers partenaires ou parties liées comprennent des montants en compte courant avec Groupe Mutuel GMA SA et le Groupe Mutuel Association.

⁽³⁾ Le poste de correction de primes contient l'enregistrement des flux relatifs à la correction de primes selon les recommandations de l'OFSP.

⁽⁴⁾ Le poste "Réassureur" comprend principalement des montants dus à Mutuel Assurance Maladie SA.

Autres indications

Evénements survenus après la date du bilan

Aucun événement extraordinaire susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'année écoulée n'est intervenu après la date du bilan jusqu'au 4 avril 2016.

Informations sur les transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées correspondent aux mouvements relatifs aux conventions de gestion administratives que CMVEO a conclu avec les partenaires suivants :

Groupe Mutuel Association :	Convention de gestion administrative relative aux frais de gestion et d'administration
Groupe Mutuel Assurances GMA SA :	Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA
Mutuel Assurance Maladie SA :	Contrat de réassurance

Annexe aux comptes 2015

Proposition d'utilisation du résultat

par le conseil d'administration à l'Assemblée des délégués

en CHF	2015	2014
Résultat de l'exercice	-41'960	150'671
Résultat	-41'960	150'671
./. Attribution à la réserve de l'assurance obligatoire des soins (AOS)	41'960	-150'671
Solde du résultat à reporter	-	-

Notre souci

Quel avenir pour la CMVEO

En avril 2014, lors d'une séance avec les instances fédérales, des décisions importantes ont été prises pour l'exercice 2015. Une augmentation importante de nos primes nous a été imposée ceci dans le but d'atteindre le 100 % au test de solvabilité.

Suite à une diminution de notre effectif de 18 %, des rapports trimestriels au niveau de l'évolution du budget nous ont été demandés. En début d'exercice, le budget prévoyait une marge bénéficiaire importante qui nous aurait permis d'atteindre l'objectif fixé par Berne.

Le dossier prestations a pris l'ascenseur et l'évolution de la charge globale prévue au budget a plus que triplé. De ce fait, l'exercice 2015 boucle sur une perte minime alors qu'un bénéfice important figurait encore au rapport intermédiaire établi en septembre 2015.

Face à cette situation et si la baisse de son effectif devait encore se poursuivre, la CMVEO devra alors se poser la question sur son proche avenir et elle devra certainement se décider à revoir son statut de caisse indépendante réassurée ou proposer un nouveau modèle d'assurance à ses assurés.

Restons malgré tout optimistes, l'exercice 2016 devrait nous permettre d'atteindre les objectifs imposés au niveau de notre réserve. Cependant cela ne suffira pas, Il faudra pouvoir sensibiliser et fidéliser nos assurés de plus en plus attirés par des offres plus alléchantes. Les budgets des familles sont lourdement grevés par les primes de l'assurance-maladie et la fibre régionale ne peut plus rivaliser avec les offres de primes bien plus basses des caisses offrant des modèles alternatifs d'assurance.

En s'appuyant sur son partenariat efficace et moderne avec le Groupe Mutuel, la CMVEO se devra de rester à l'écoute du moindre souci de ses membres en leur assurant un service de proximité, professionnel et performant, seule perspective à court terme pour le maintien de son bureau au village et des places de travail qui en découlent.

Toutes les caisses-maladie et pas seulement CMVEO doivent se poser la question sur leur avenir et celui de notre système de santé. Depuis l'introduction de l'assurance-maladie obligatoire, les coûts ne cessent d'augmenter de manière disproportionnée comparés à d'autres indices et on va devoir faire face à une débâcle financière si aucune correction efficace n'est décidée au plan politique.

Le président
Maurice Thétaz

La secrétaire
Françoise Darbellay

Le responsable de gestion
Pierre-André Rausis

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
A L'ASSEMBLEE DES DELEGUES
DE LA CAISSE-MALADIE DE LA VALLEE D'ENTREMONT SOCIETE COOPERATIVE
A ORSIERES**

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Caisse-maladie de la vallée d'Entremont société coopérative, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de variation des fonds propres, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux normes Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en accord avec les normes Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse ainsi qu'aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition d'utilisation du résultat est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Nous attirons votre attention sur le fait que le montant des réserves au 31 décembre 2015 est inférieur au niveau minimal défini à l'article 78a OAMal.

FIDUCIAIRE FIDAG SA



Christophe Pitteloud
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



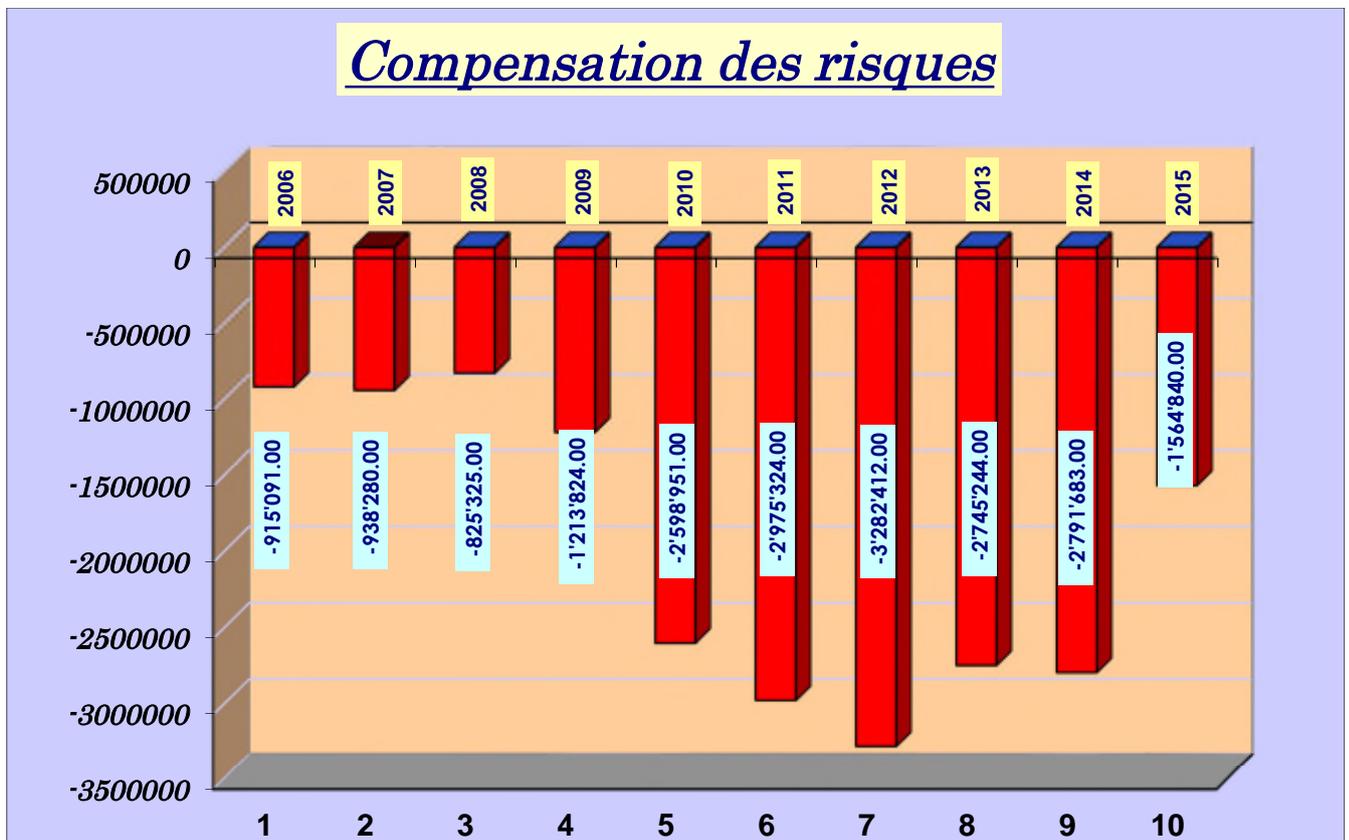
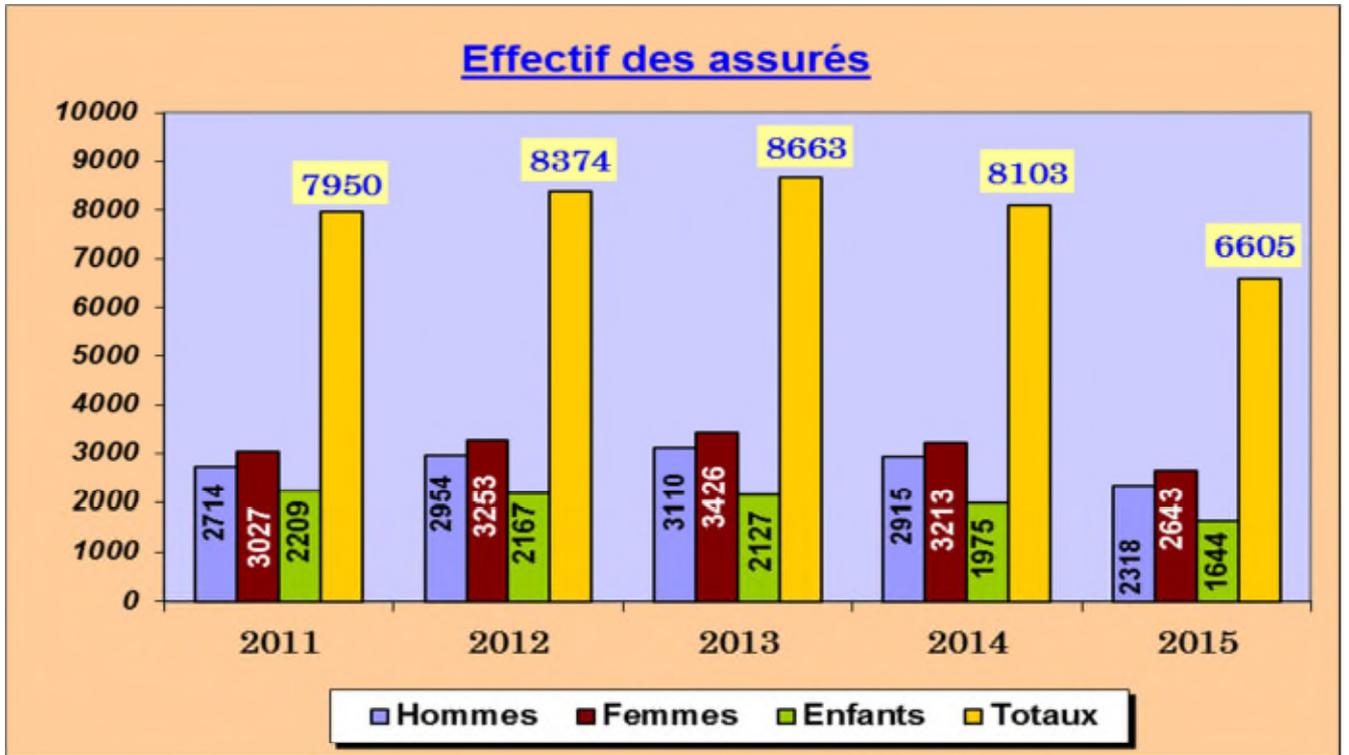
Philippe Pierroz
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 4 avril 2016
10 ex.

Annexes : Comptes annuels établis par la Caisse-maladie, comprenant :

- Pertes et profits comparés 2015 et 2014
- Bilans comparés aux 31 décembre 2015 et 2014
- Pertes et profits par domaine d'activité
- Tableau des flux de trésorerie comparés 2015 et 2014
- Tableau de variation des fonds propres 2015 et 2014
- Annexe aux comptes 2015
- Proposition d'utilisation du résultat au 31 décembre 2015

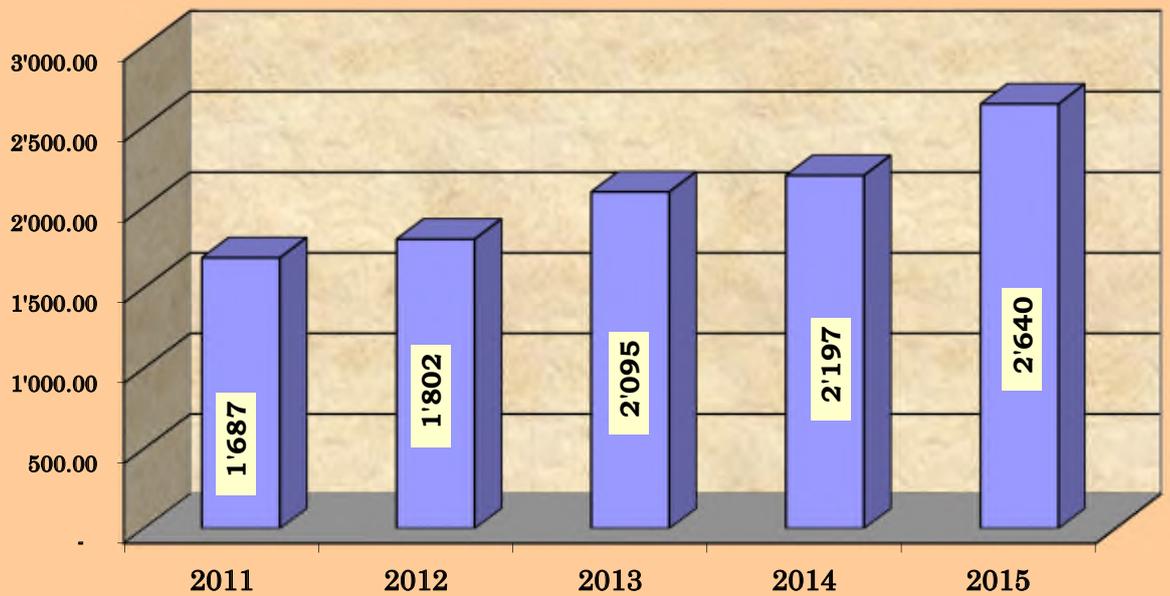
Quelques statistiques



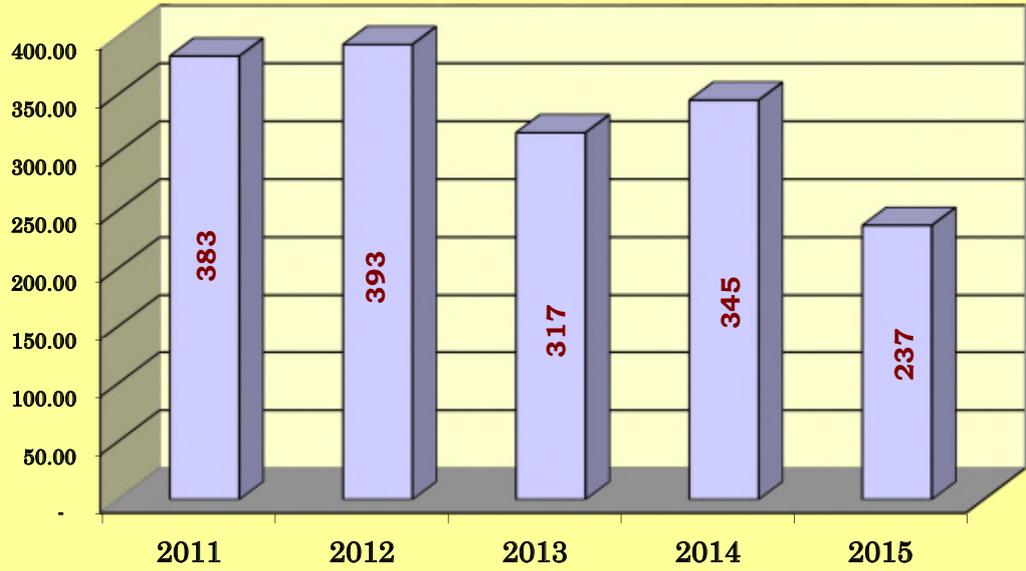
Prime nette par assuré



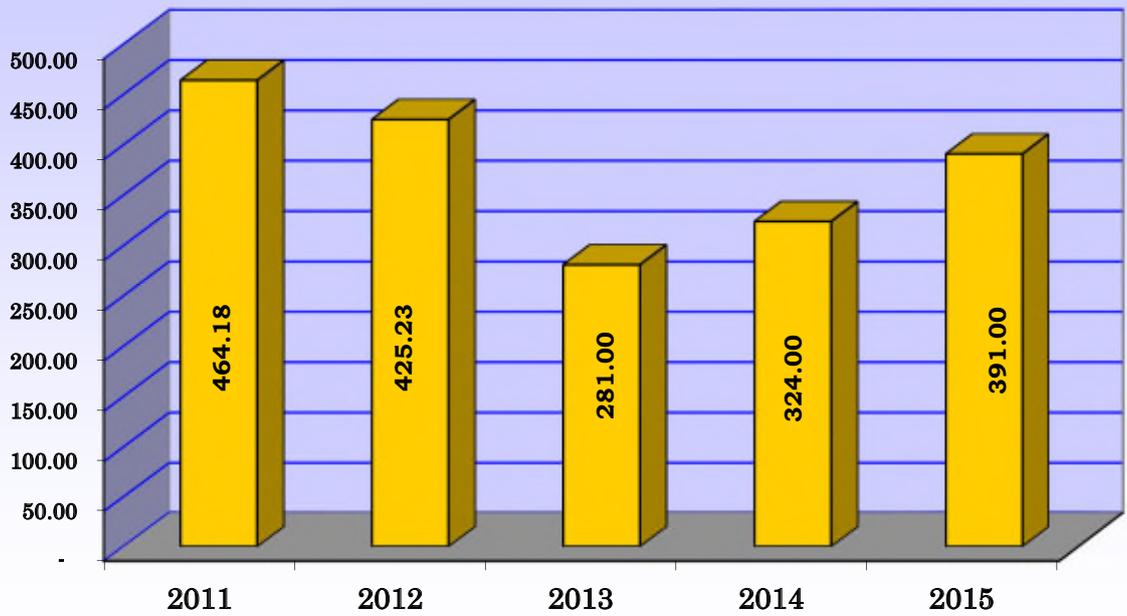
Prestation nette par assuré



CDR par assuré



Réserve légale par assuré



Chiffres clés AOS LAMal

	2011	2012	2013	2014	2015
Assurés	7950	8396	8663	8103	6605
Produits d'assurance	18'364'242.96	19'971'015.00	21'684'500.00	22'065'400.00	19'840'970.00
Part au réassureur	-9'189'337.20	308'123.00	-330'840.00	-337'193.00	-297'443.00
Total des produits d'assurance	9'174'905.76	19'662'892.00	21'353'660.00	21'728'207.00	19'543'527.00
Prestations payées	-16'195'845.10	-18'197'605.00	-21'572'414.00	-21'139'019.00	-20'316'899.00
Autres charges d'assurance	-	62'501.00	-69'692.00	-63'096.00	-20'419.00
Participations aux coûts	2'779'258.40	3'111'568.00	3'421'370.00	3'336'355.00	2'882'267.00
Compensation des risques	-1'694'750.50	-3'291'662.00	-2'745'244.00	-2'791'683.00	-1'564'840.00
Réserve pour cas en cours	-11'000.00	396'000.00	-650'000.00	-290'000.00	300'000.00
Part des prestations du réassureur	6'708'293.35	64'682.00	234'715.00	143'285.00	257'005.00
Total des charges d'assurance	-8'414'043.85	-18'900'881.00	-21'381'265.00	-20'804'158.00	-18'462'886.00
Charges administratives	-431'506.96	-1'431'163.00	-1'434'297.00	-1'274'355.00	-1'102'432.00
Total des charges d'assurances	-8'845'550.81	-20'332'044.00	-22'815'563.00	-22'078'513.00	-19'565'318.00
Charges et produits neutres	35'872.46	337'548.00	233'656.00	500'977.00	-20'169.00
Résultat de l'exercice	360'894.54	-331'603.00	-1'228'247.00	150'671.00	-41'960.00

Evolution des coûts par assurés

	2014	2015	%
Assurés	8103	6605	
Médecins	622.35	653.13	5.0
Hôpital stationnaire	500.96	750.00	50.0
Hôpital ambulatoire	476.80	377.48	-21.0
Médicaments	531.96	584.31	10.0
EMS	203.83	195.40	-4.0
Spitex	45.80	58.80	28.0
Physiothérapeutes	62.02	88.10	42.0
Laboratoires	69.73	169.40	242.0
Chiropraticiens	9.47	10.73	13.0
Moyens et appareils	33.90	128.13	380.0
Autres prestations	51.96	60.53	16.0
Compensation des risques	344.52	237.00	-31.0
Moyenne par assuré CMVEO	2'953.32	3'312.90	12.3